

## SUPPORT AUX CLUBS UPDATE IT – NOVEMBRE 2024

L'AFGolf a pour objectif d'offrir aux clubs une aide et un support pour toutes questions ou demandes relatives aux projets IT et de digitalisation.

L'objectif de ce document est de vous transmettre un aperçu de l'avancement dans les différents dossiers IT et Support aux Clubs, à savoir :

- 1) **Multifactor Authentication (MFA)**
- 2) **WHS - Adaptations pour scores AGS et parcours de 9 trous**
- 3) **Contrôle d'accès par lecteurs QR et RFID**
- 4) **Migration ATP**
- 5) **Enquête paysage digital**
- 6) **Conclusions**

### POUR RAPPEL :

**La Commission IT regroupe les trois fédérations** et traite de tous les sujets liés aux développements IT et aux fonctionnalités et usages d'I-Golf. Vous retrouverez dans ce document les plus importants traités lors des dernières réunions.

### CONSTITUTION

La Commission IT se compose comme suit :

- Alain Theijs – Président (FRBG)
- Luc Ferremans (FRBG)
- Nathalie Descampe (AFGolf)
- Marielle Deskeuvre (AFGolf)
- Jochem Sueters (Golf Vlaanderen)
- Stephan De Sterck (Golf Vlaanderen)

### AGENDA

**La Commission IT se réunit théoriquement une fois par mois.** N'hésitez surtout pas à nous faire parvenir vos questions afin que nous puissions en débattre via [marielle.deskeuvre@afgolf.be](mailto:marielle.deskeuvre@afgolf.be) ou à l'adresse générale [it@golfbelgium.be](mailto:it@golfbelgium.be).

## 1. MULTIFACTOR AUTHENTICATION (MFA)

*Renforcer la sécurité des accès aux plateformes de gestion en demandant plusieurs preuves d'identité, protégeant ainsi les données sensibles des clubs et des membres.*

**La Multifactor Authentication (MFA)**, ou authentification à facteurs multiples, **est une méthode de sécurité renforcée qui demande aux utilisateurs de fournir plusieurs preuves d'identité pour accéder à une application ou un système.** En plus du mot de passe classique, la MFA ajoute un ou plusieurs niveaux d'authentification (appelés "facteurs") pour garantir une vérification supplémentaire. Cela est particulièrement utile pour des applications sensibles ou des bases de données contenant des informations personnelles, comme celles utilisées par les clubs de golf via i-Golf.

La MFA s'appuie généralement sur trois types de facteurs :

**Quelque chose que l'utilisateur connaît** : un mot de passe ou un code PIN.

**Quelque chose que l'utilisateur possède** : un téléphone mobile pour recevoir un code de vérification par SMS, ou une application générant des codes de sécurité (ex. Google Authenticator, Microsoft Authenticator).

**Quelque chose que l'utilisateur est** : des données biométriques, comme l'empreinte digitale, la reconnaissance faciale ou vocale.

Dans le contexte des applications de gestion IT, comme celles employées par les clubs de golf, **l'authentification MFA protège davantage les données des membres et empêche les accès non autorisés aux systèmes de gestion de clubs et de compétitions.** La mise en place de la MFA vise donc à protéger les données sensibles des membres et les accès aux systèmes IT des clubs de golf contre des menaces potentielles. Cette fonctionnalité est déjà utilisée pour tous les utilisateurs back office. Elle sera développée dans le futur pour les joueurs.

**ISB a planifié des tests préliminaires avec plusieurs clubs pour mesurer l'acceptabilité et l'efficacité de la MFA**, notamment via ITSME pour les membres en Belgique. **Les alternatives comme Google Authenticator seront également évaluées** pour leur facilité d'utilisation, leur compatibilité avec les systèmes actuels et leur coût raisonnable.

Une analyse des retours d'expérience est prévue, en particulier pour identifier si des ajustements sont nécessaires avant un déploiement à grande échelle. **Le choix de la solution finale dépendra de la balance entre sécurité, facilité d'utilisation, et compatibilité pour tous les utilisateurs des clubs.**

## 2. WHS - ADAPTATIONS POUR SCORES AGS ET PARCOURS DE 9 TROUS

*Assurer des calculs de handicap justes et cohérents en intégrant les scores ajustés bruts (AGS) et en adaptant les méthodes pour tous les types de parcours (18, 9 & incomplets).*

Le World Handicap System (WHS) utilise l'Adjusted Gross Score (AGS), une méthode de calcul qui permet de normaliser les scores des joueurs en prenant en compte des facteurs comme la difficulté du parcours et les conditions de jeu. L'AGS permet ainsi d'uniformiser les scores des joueurs pour garantir une équité dans le calcul des handicaps.

**Avec l'introduction de ce système, des ajustements ont été nécessaires pour les parcours de 9 trous et les parcours incomplets (12 à 17 trous).** En Belgique, ces adaptations visent à améliorer l'expérience des golfeurs tout en garantissant des calculs de handicap plus précis et cohérents pour tous les types de parcours.

Bien que l'AGS ait été déjà appliqué aux parcours de 18 trous, il a fallu ajuster l'algorithme pour garantir que les parcours de 9 trous soient aussi bien pris en compte. Cette adaptation permet aux joueurs sur 9 trous de bénéficier d'un score de handicap qui reflète fidèlement leur niveau de jeu. Les parcours non complets (entre 12 et 17 trous) posent aussi un défi particulier, car ils nécessitent des calculs d'AGS adaptés qui ne sont pas directement inclus dans les standards WHS. En réponse, **des ajustements spécifiques ont été mis en place pour que ces parcours contribuent de manière adéquate au handicap des joueurs sans les pénaliser.**

Le système i-Golf a dû ajuster ses formulaires de score, notamment le formulaire FCOMPETS, pour afficher l'AGS au lieu des scores Stableford classiques. Cette modification permet une meilleure cohérence dans les scores visibles pour les golfeurs et dans les rapports générés par les clubs.

Le déploiement des adaptations AGS et des calculs de parcours de 9 trous ont été mis en place pour le 1er octobre 2024. Ceci a permis aux clubs de tester le système et d'identifier d'éventuels ajustements nécessaires avant le début de la prochaine saison. **La FRBG, autorité dans le domaine, a envoyé une communication ciblée aux clubs pour expliquer les nouvelles méthodes de calcul et assurer une adoption fluide du système.** Elle a créé un adresse email spécifique où autant les clubs que les joueurs peuvent poser leur question : [WHS@golfbelgium.be](mailto:WHS@golfbelgium.be).

La Commission IT se veut vigilante aux retours des clubs pour corriger rapidement tout problème de calcul ou de compatibilité avec les systèmes existants.

### 3. CONTRÔLE D'ACCÈS PAR LECTEURS QR ET RFID

*Moderniser et sécuriser l'accès aux installations des clubs en utilisant des QR codes dynamiques ou des solutions RFID sans contact.*

**Avec la numérisation accrue des cartes fédérales et le besoin de solutions de contrôle d'accès modernes, la Commission IT a décidé de tester des systèmes de lecteurs QR et RFID pour automatiser l'accès aux installations des clubs de golf.** L'objectif est de simplifier et sécuriser l'identification des membres dans les infrastructures de golf, que ce soit pour l'entrée sur les parcours, l'accès aux zones réservées, ou d'autres services spécifiques des clubs.

**Les deux types de technologies sont en phase de test :**

#### 1. QR code :

Chaque jour, le système BEgolf génère un QR code unique pour chaque membre. Ce code est renouvelé automatiquement, et les membres peuvent simplement accéder à leur QR code mis à jour en ouvrant l'application BEgolf sur leur téléphone. Ce processus permet d'assurer que seuls les membres actifs ont un code valide, qu'ils peuvent ensuite utiliser pour scanner à l'entrée du club afin de confirmer leur statut de membre.

Ces lecteurs de QR code sont programmés pour vérifier la validité du code et pour valider l'accès en temps réel. Ce système est facile et peu coûteux, mais le code changeant tous les jours, il nécessite une connexion internet.

#### 2. RFID (Radio Frequency Identification) :

Cette technologie utilise une carte ou un smartphone équipé d'une puce qui fonctionne sans contact. Contrairement au QR code, la puce RFID ne nécessite pas de renouvellement quotidien et permet un accès plus fluide. Cependant, c'est une solution plus coûteuse à mettre en place pour les clubs.

Des tests sont menés dans des clubs pilotes pour voir comment ces systèmes fonctionnent en conditions réelles. Si les résultats sont positifs, davantage de clubs pourront choisir l'une de ces technologies pour contrôler l'accès de leurs membres de façon plus moderne et sécurisée. Des discussions sont aussi en cours pour analyser la sécurité des informations transmises, que ce soit par QR ou RFID, afin de protéger les données personnelles des membres et de respecter les normes RGPD.

Les lecteurs QR et RFID offrent des options prometteuses pour moderniser le contrôle d'accès aux installations de golf. La Commission IT s'assure d'évaluer rigoureusement chaque technologie, en tenant compte des retours d'expérience des clubs et des exigences de sécurité. Les solutions sont ainsi testées pour garantir un accès sécurisé, pratique, et adaptable aux besoins variés des clubs de golf.

## 4. MIGRATION VERS ATP (ORACLE AUTONOMOUS DATABASE)

*Améliorer la stabilité, la performance et la gestion des données des applications de golf grâce à une migration vers l'infrastructure cloud Oracle Autonomous Database.*

La **migration vers Oracle Autonomous Database (ATP)** est un projet technique ambitieux entrepris pour améliorer la performance et la stabilité des applications de gestion utilisées par les clubs de golf, en particulier l'application i-Golf et la plateforme BEgolf. L'ATP d'Oracle est un environnement de base de données cloud automatisé, qui permet de mieux gérer les données et de réduire les temps d'arrêt des systèmes.

Le but principal est d'offrir une plateforme plus rapide et fiable. Avec Oracle ATP, la gestion des données est optimisée, et la capacité à traiter de grands volumes de données est renforcée, ce qui est essentiel pour des périodes de forte utilisation (inscriptions massives, événements, etc.). Oracle ATP offre aussi des fonctionnalités d'auto-réparation et de mise à jour automatique, ce qui réduit les interruptions de service. Les clubs de golf espèrent ainsi une diminution des temps d'arrêt et des lenteurs rencontrées dans le passé.

Depuis le début de la migration, les clubs ont signalé des ralentissements et des indisponibilités du système, particulièrement lors des périodes de forte activité. Ces soucis de performance ont été une source de frustration pour les utilisateurs. Certains modules, comme ceux nécessitant des connexions FTP, n'étaient pas encore complètement compatibles avec l'environnement ATP, ce qui a ralenti l'achèvement du projet.

La migration étant complexe, elle a été réalisée par étapes. Actuellement, ISB estime que 80 % du travail est achevé, avec un objectif de finalisation pour fin 2024. Pour stabiliser la situation, une réinitialisation temporaire de la base de données a été effectuée. ISB continue également d'analyser les causes profondes de ces problèmes de performance avec l'aide d'Oracle.

## 5. ENQUÊTE SUR LE PAYSAGE DIGITAL

*Recueillir les retours d'expérience des clubs pour analyser les forces et faiblesses des outils numériques actuels et définir une stratégie pour l'avenir du paysage digital.*

Le paysage digital pour les clubs de golf en Belgique a évolué depuis les années 1990, avec i-Golf comme système principal après le retrait de MyGolf. Environ 98 % des clubs belges utilisent aujourd'hui i-Golf, et l'application BEgolf a été lancée en 2021 comme Progressive Web App (PWA).

Des défis subsistent, notamment la synchronisation entre les bases de données (personnes, handicaps, etc.), ce qui a conduit à un examen du système et des besoins futurs. La migration vers Oracle ATP a été difficile, avec des ressources limitées et des problèmes de disponibilité. La Commission IT et ISB ont également noté un manque d'attention à l'expérience utilisateur (UX) et à l'interface utilisateur (UI). L'actionnaire d'Info Service Belgium (ISB), fournisseur de i-Golf, envisage à terme de cesser ses activités, ce qui pose des questions quant à l'avenir des systèmes actuels.

PwC a donc été mandaté pour analyser les besoins actuels et proposer une vision future pour le paysage numérique des clubs de golf. Cette étude a pour but de définir une stratégie, évaluer les performances d'i-Golf et BEgolf, et recommander des solutions technologiques durables.

Les clubs ont reçu un questionnaire pour partager leur expérience avec i-Golf. Sur la base des réponses, certains clubs ont été sélectionnés pour des entretiens approfondis. PwC a également organisé des rencontres avec des fournisseurs de solutions potentiels.

Les clubs ont dû répondre à l'enquête pour le 17 octobre 2024 dernier. Les entretiens et rencontres avec des fournisseurs ont débuté à partir de cette date, et PwC a présenté les résultats de l'étude lors du CA extraordinaire de la Fédération Royale Belge de Golf (FRBG) ce 5 novembre 2024. **Les résultats de l'enquête ont été transmis aux présidents des clubs par la FRBG dans le cadre de l'invitation à son Assemblée Générale.** Ces résultats, ainsi que les décisions prises par la FRBG, seront discutés lors de la prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra le 27 novembre prochain.

## 6. CONCLUSIONS

**Le « Support aux Clubs » de l'AFGolf est à votre entière disposition pour toute remarque, observation, demande.** N'hésitez surtout pas à nous contacter afin que nous puissions vous aider et vous faciliter l'utilisation de votre outil de travail, via [marielle.deskeuvre@afgolf.be](mailto:marielle.deskeuvre@afgolf.be) ou l'adresse générale [it@golfbelgium.be](mailto:it@golfbelgium.be).

Dans le cadre de la mission de support aux clubs, **l'AFGolf entreprend également de visiter les clubs.** Ces visites sont une **plateforme d'échange entre le club, ses utilisateurs de l'outil i-Golf et l'AFGolf.** Les visites relèvent de la consultance et de l'écoute des besoins. L'AFGolf met également son expérience au service des clubs. Elle peut effectivement partager son know how. Mais elle ne remplace pas le rôle d'ISB quant à la formation des utilisateurs.

Vous êtes intéressé de nous rencontrer, de discuter de vos besoins, d'appuyer une suggestion, d'expliquer un point de vue IT, n'hésitez pas à prendre contact avec Marielle Deskeuvre par téléphone (0478 16 19 11) ou par email : [marielle.deskeuvre@afgolf.be](mailto:marielle.deskeuvre@afgolf.be).